



Comité Technique Paritaire Local Mardi 20 février 2007.

Moselle

Approbation du Procès-Verbal du CTPL du 21 décembre 2006

Nous avons demandé que l'intervention de SUD Trésor au sujet des logements de fonction soit reproduite avec plus de précisions. En effet, nous avons fait valoir lors de ce CTPL qu'un logement de fonction inoccupé par un chef de poste devrait pouvoir être mis à disposition d'un agent du poste qui aurait du mal à trouver un logement dans les environs de la trésorerie du fait du coût de l'immobilier ou de la cherté du secteur locatif.

L'adoption de ce procès-verbal a été l'occasion d'un débat sur l'évolution du maillage territorial du Trésor Public en Moselle. En ce qui le concerne, **SUD Trésor** a demandé des précisions sur le calendrier de mise en œuvre d'une limitation à deux jours de l'ouverture au public de certaines trésoreries. (Voir notre compte-rendu du CTPL du 21 décembre consultable depuis Magellan sur <http://www.su-au-tresor.ras.eu.org/sections/sudtresor57.html> .) Cette ouverture réduite, initialement prévue au 1^{er} mars 2007, est reportée, la phase de consultation avec les élus n'étant pas achevée. Lorsque nous avons demandé quels jours seraient privilégiés et s'ils seraient variables d'un poste à l'autre ou non, le Trésorier Payeur Général nous a répondu qu'à priori ce serait les mêmes jours dans les différents postes concernés (pour rappel : Vic sur Seille, Delme, Sarralbe).

Alors que la question de la sécurité des permanences était posée et que **SUD Trésor** rappelait qu'à Volmunster, celle-ci s'effectuait dans les bureaux, le TPG a précisé qu'il ne s'agissait pas dans les cas évoqués aujourd'hui de mettre en place des permanences légères.

Pour information, nous visiterons, le 6 mars, les trésoreries de Puttelange aux Lacs (9h30), de Sarralbe (11h00) et d'Albestroff (14h00), le 29 mars, les trésoreries d'Ars sur Moselle (9h30) et de Maizières lès Metz (14h00), le 3 avril, les trésoreries de Vic sur Seille (9h00), Delme (10h30) et Faulquemont (14h15), le 17 avril les trésoreries de Creutzwald (9h30), Bouzonville (11h00) et de Sierck lès Bains (14h30).

Déclaration liminaire de SUD Trésor au sujet de la convocation d'un expert

SUD Trésor avait demandé la désignation d'un expert sur le point de l'ordre du jour consacré au déploiement d'HELIOS dans le département, le sujet étant suffisamment sensible pour demander à une collègue, par ailleurs membre de notre bureau syndical, de venir témoigner de son expérience en la matière à la trésorerie de Metz Municipale.

La direction locale, hors l'habitude qui était prise jusque là, a décidé de ne convoquer l'expert qu'à l'heure supposée à laquelle le débat sur HELIOS était sensé débiter (?), soit à 11h00 ... pour un CTPL qui commençait à 9h00. Elle a fait de même pour un expert convoqué par une autre organisation syndicale sur le même point de l'ordre du jour.

SUD Trésor a lu et demandé l'annexion au procès-verbal de la déclaration liminaire suivante :

« En propos liminaires, SUD Trésor regrette la limitation de la présence de l'expert dont il a demandé la désignation sur le seul point de l'ordre du jour sur lequel il a été désigné. Ce n'est pas bon signe pour le dialogue social : c'est en effet un recul par rapport à une pratique départementale antérieure. L'expert n'est sensé pouvoir intervenir que sur le point de l'ordre du jour sur lequel il est désigné mais, dès lors que le reste de l'ordre du jour concerne l'organisation de nos services, SUD Trésor considérerait que celui-ci n'interdisait pas sa présence sur l'ensemble de celui-ci, ce qui était manifestement un sentiment partagé jusque là par la direction locale, ce d'autant lorsque cet expert appartient au réseau des S.D.T. même si les expérimentations de compétences croisées et l'ouverture d'Hôtels des Finances, quand ce ne sont pas des transferts de service, élargissent de fait le champ de cette organisation des services. »

Si la Charte du dialogue social prévoit que l'expert n'assiste qu'« en principe » sur le point de l'ordre du jour sur lequel il est convoqué, **SUD Trésor a insisté sur le fait qu'il était regrettable que la pratique antérieure soit abandonnée.** Nous en avons pris acte et agirons en conséquence mais il nous semblait tout de même que l'esprit pouvait dépasser la lettre ... Ce qui était le cas jusque là !

Présentation du budget 2007 des Services Déconcentrés du Trésor de Moselle

Après avoir fait remarquer qu'il manquait une « page 34 » dans le « Budget Opérationnel de Programme et Document Prévisionnel de Gestion de la Trésorerie générale du département de la Moselle – Année 2007 » (en fait, une page blanche du à des problèmes de mise en page de tableaux excel ...), **SUD Trésor** a demandé des

éclaircissements sur un certain nombre de données figurant dans ce document.

Nous avons d'abord soulevé une **question technique** sur la différence entre un tableau représentant l'évolution par mois de la « consommation ETPF » (Emplois Temps Plein Financiers) et un autre représentant une évolution parallèle

en « *consommation moyenne depuis janvier* », manifestement difficile à maîtriser techniquement par nos services (d'après les explications qui nous ont été données, ce dernier tableau, que ne font qu'alimenter les services départementaux, applique un coefficient de pondération, ce qui, en ce qui nous concerne, rend plus intéressant le tableau en ETPF même si nous nous interrogeons sur la finalité du tableau en « *consommation moyenne* » ...).

SUD Trésor a également demandé si l'administration avait connaissance des **raisons pour lesquelles certains collègues, pouvant faire valoir leur droit à retraite, ne l'utilisait pas**. En effet, en 2007, 60 agents pourront faire valoir ce droit et, après enquête, seulement 28 ont fait connaître leur intention de partir. L'administration locale nous a répondu qu'elle ne connaissait pas les raisons des choix des agents, l'enquête servant seulement à obtenir des indications sur l'évolution prévisible des effectifs sur l'année. Cette enquête n'engage évidemment pas les

personnels dans le cadre des desideratas qu'ils ont pu formuler.

Nous avons également fait remarquer que les tableaux décrivant les prévisions d'arrivées et de départs du département était déjà remis en cause par le mouvement de mutations au 1^{er} avril 2007. **Nous ne pouvons que nous satisfaire des 4 arrivées de B et des 6 arrivées de C dans le département pour un départ en B et un autre en C. SUD ne peut qu'espérer que ces arrivées seront l'occasion d'organiser un mouvement de mutations internes à la Moselle répondant à un nombre significatif de demandes, en particulier les plus anciennes. Il n'en demeure pas moins que ces arrivées se font dans un département qui a perdu 13 emplois au 1^{er} janvier 2007 et devrait perdre en 2007 en effectifs l'équivalent de 12 emplois temps plein entre entrées et sorties du département.**

« Démarche de performance », « objectifs », « leviers d'action », « indicateurs » ...

Très intéressant est le B.O.P. comme nous le reconnaissons devant la direction, raison pour laquelle, **SUD Trésor** l'a rappelé, nous en avons demandé la communication l'année dernière. En particulier, on y découvre « *la démarche de performance* » avec sa « *présentation des objectifs, leviers d'action et indicateurs* ».

Parmi ces leviers, on trouve ainsi l'« *analyse de l'utilisation des standards téléphoniques (messagerie vocale, annonce des horaires du poste ...)* ». Celui-ci doit sans doute contribuer à améliorer l'indicateur « *niveau de mise en œuvre effective des engagements du programme PVFI* » et l'objectif « *Faciliter l'impôt* ». **Sans doute la DGCP considère-t-elle comme un must ces standards où l'usager écoute un automate lui annoncer une succession de chiffres correspondant chacun à un service ou à un groupe de services avant, en fin de message, de lui donner la possibilité d'entrer directement en contact avec un agent au cas où il n'aurait pas trouvé de piste potentielle pour une réponse à sa question parmi les touches précédemment proposées ! Quelle convivialité !** D'ailleurs, nous avons fait remarqué que nous avions eu l'occasion récemment de téléphoner à la trésorerie de Forbach et que nous avons entendu un étrange message qui donnait rendez-vous aux usagers ultérieurement, à la fin de travaux dont il nous avait semblé que la date ressemblait à un poisson d'avril ...

Que dire encore de l'objectif « *Favoriser l'accomplissement volontaire des obligations fiscales* » où « *le souci d'améliorer le service rendu tout en rationalisant le travail de l'administration, implique le développement des services en ligne et des procédures de paiement dématérialisé des impôts, mais aussi le développement de l'accueil à distance ou la spécialisation de structures dédiées (exemple : centres de prélèvement)* » ? !!! Amélioration ou désengagement de l'Etat ? **Le « civisme fiscal » évoqué par le B.O.P. ne concernerait-il que les contribuables dont les revenus sont déclarés par un tiers ? Qu'en sera-t-il demain si la retenue à la source entre en vigueur ? Qu'en est-il déjà des entreprises à qui sont adressés des ATD dont les montants sont prélevés par leur soin sur le salaire de leurs personnels et qui, déclarées en liquidation judiciaire, n'ont pas reversé les sommes correspondantes au Trésor Public ?**

Que penser également, dans le cadre de l'objectif « *Renforcer la qualité du service partenarial rendu au secteur public local* », de l'indicateur « *Taux de production des comptes de gestion aux ordonnateurs au 15 mars N+1* » soumis à ce levier de gestion qu'est la « *surveillance des comptes Hélios qui peuvent être un obstacle à la réalisation de l'objectif* » ? Comme **SUD Trésor** l'a fait valoir à la direction locale, dans un tel contexte, l'objectif de 86 % n'est-il pas un peu ambitieux ? !!!

En matière de budget de fonctionnement, SUD Trésor a abordé différentes questions.

Nous avons ainsi interrogé la direction locale sur l'augmentation des **dépenses de sécurité** ou plus précisément sur ce qui les justifiait : recours à une société privée ou amélioration de la prestation ? En fait, le Trésor Public n'ayant pas actuellement de convention avec **la Poste**, en cours de réorganisation et soumis à d'énormes contraintes, notre administration est « *pièdes et mains liés* » avec un prestataire sur un secteur où il y a peu de concurrence. Comme **SUD Trésor** l'a fait remarqué, nos ministres devraient prendre conscience que le désengagement de l'Etat dans la Poste a un coût pour la Comptabilité Publique. Où est donc l'économie tant recherchée par ailleurs ? Elle profite à une société privée ...

En matière de nettoyage, nous avons voulu savoir ce que recouvrait cette ligne, en particulier pour les trésoreries concernées par le **contrat de nettoyage passé entre l'agence centrale d'achats et la société Onet**. Nous souhaitons notamment savoir si cette ligne comprenait

l'installation de nouveaux dérouleurs de papier produits par la **société Elis**, sous-traitante d'Onet.

L'administration locale nous a confirmé que la ligne concernée pour les postes évoqués ci-dessus reflétait le montant de la prestation payée à la société Onet, y compris les fournitures et donc les fameux dérouleurs. Si les fournitures n'avaient pas été intégrées au marché, celles-ci auraient directement été à la charge de l'administration, nous a-t-on précisé.

Enfin nous avons fait remarqué que le **petit matériel de bureau**, aujourd'hui acheté dans le cadre d'un **marché national**, était loin d'être toujours de bonne qualité ... **A rechercher le moindre coût, le scotch n'en est plus un !** Alors qu'un débat s'engageait sur la fourniture de **micros portables aux équipes de remplacement départemental**, l'administration considérant que ceux-ci détenaient un avantage certain en permettant aux dépanneurs de se déplacer avec leur documentation et l'accès à leur messagerie, **SUD Trésor** a demandé si ce dernier nécessitait un équipement particulier des postes, type WiFi.

La direction locale nous a répondu que de telles installations étaient inutiles et que l'accès passait par la mise en œuvre d'une application légère.

En résumé, le budget départemental comprend donc deux grandes masses :

- 7.186.476 € pour le budget de fonctionnement (fonctionnement au sens strict, charges communes et équipement),
- 40.963.175 € pour l'ensemble de la masse salariale.

Vote :

Pour : Administration, FO,

Abstention : CFDT

Contre : SUD, CGT

SUD a justifié son vote en rappelant que la base budgétaire départementale en matière de fonctionnement, hors impact des opérations immobilières ou des restructurations 2006, ne progressait, entre 2006 et 2007, que de 1,35 % alors que la base minimum de l'inflation prévue pour 2007 est de 1,8 %. En outre, en matière de masse salariale, le budget déconcentré s'inscrit dans le double cadre des nouvelles suppressions d'emplois annoncés dans le département et des politiques d'objectifs avec indicateurs et leviers d'action à la clé dont la pression sur les personnels ne peut être qu'accrochée dans un contexte de diminution d'effectifs.

Régime ARTT du service des Domaines

En Moselle, 7 agents sont concernés.

Lors du vote, 4 ont opté pour le module à 38h00, 3 autres pour le module à 38h30.

L'administration a donc proposé le module à 38h00.

SUD Trésor a rappelé que les agents des Domaines avaient le droit à des choix individualisés avant le 1^{er} janvier 2007, puisqu'ils étaient alors à la DGI, ce qui peut expliquer le résultat du vote.

Nous avons demandé confirmation que ce régime ARTT ne serait pas applicable avant le 1^{er} avril 2007 et le déménagement des Domaines de leurs anciens locaux, conformément à la proposition faite par le TPG lors du CTPL du 21 décembre 2006. Ceci nous a été confirmé.

Vote

Pour : Administration, FO, CFDT

Abstention : SUD, CGT

SUD a justifié son vote par l'absence d'unanimité voire de majorité claire en faveur d'une option.

Organisation du service du recouvrement

Ce point de l'ordre du jour constituait une information du CTPL sur une nouvelle réorganisation de services en Trésorerie Générale.

Cette année, la Franche Comté est rattachée au **Centre Prélèvement Service de Strasbourg** mais, en **2008**, ce devrait être au tour de Metz. En prévision de ce rattachement et des **suppressions d'emplois qui en découleront**, la division état-recettes est réorganisée. À côté du recouvrement contentieux, des produits divers et du contrôle de la redevance, il y aura désormais un service « *Recouvrement animation* » et un service « *Liaison Recouvrement - gestion du recouvrement de l'impôt* ».

Accueil Finances – Bilan de l'expérimentation

Nous avons appris à l'occasion de ce bilan que Philippe RAMBAL, Inspecteur des Finances et Responsable de la Mission Commune Accueil, a participé au comité départemental de pilotage du 27 septembre 2006 en présence de tous les chefs d'unité et de représentants d'agents. **SUD Trésor a regretté que Mr RAMBAL n'ait pas jugé bon de rencontrer les organisations syndicales départementales** qui auraient sans aucun doute eu des choses à lui dire. Pour **SUD**, nos contacts et nos tournées de postes auraient incontestablement alimenté nos constats et nos interrogations.

Le bilan signalait que des guides de procédures ont été remis aux utilisateurs après une présentation aux chefs d'unité le 25 septembre. Si nous avons fait remarquer que ces guides étaient bien faits (de plus, sur papier glacé !), **SUD** a également fait valoir qu'il fallait du temps pour aller chercher l'information souhaitée et que, dans ses conditions, il fallait mieux connaître un collègue des impôts

susceptible de vous appuyer. **Au delà du support que constitue le guide, il n'y a rien de mieux que l'immersion en CDI** – à la durée actuellement aléatoire et courte - pour apprendre à appréhender les situations auxquelles les agents sont désormais confrontés dans le cadre des compétences croisées.

Si le bilan qui nous a été présenté fait le constat que les informations concernant un réseau sont transmises à l'autre réseau, nous avons néanmoins souligné que **cette information a du mal à circuler**.

SUD a également évoqué la question des **stages des agents de la DGI dans les postes comptables**. Si nous avons noté avec satisfaction qu'en ce qui concerne les agents des CDI la **durée d'immersion** est fixe, nous avons regretté que celle-ci soit **réduite**, compte tenu de la **lourdeur de l'application REC**.

Enfin, nous avons illustré la **charge de travail supplémentaire que ne manqueront pas de constituer**

les compétences croisées par l'exemple de Sierck-lès-Bains. 40 affaires ont été saisies dans Iliad du 27 octobre au 31 décembre 2006. Entre le 1^{er} janvier et le 19 février 2007, période en quelque sorte « calme » où un poste comme celui évoqué s'occupe des relances et du contentieux, 14 dossiers ont été saisis. Du côté des services fiscaux, dans la même période, une seule saisie a été effectuée concernant la trésorerie de Sierck. Le bilan dressé de son côté par l'administration souligne que « *le surcroît d'activité tient pour l'essentiel à l'acquisition progressive par les agents des nouvelles missions qui nécessitent plus de temps pour traiter la demande* ». On sait également dans quel contexte ...

Nous avons reconnu que le **bilan** présenté par l'administration était – nous aurions tendance à dire cette fois-ci – **plutôt objectif**. En effet, il rappelait notamment que « *la formation [sur le calcul du revenu imposable, les parts, les abattements, les déductions et réductions] a été jugée trop courte pour assimiler toutes ces données* ». Le bilan évoque également les critiques de collègues sur les **dates de déploiement estimées trop tôt dans le calendrier par rapport à la campagne IR**. En ce qui concerne les formations relatives à la TH, il a été, entre autres, souligné l'importance de faire des stages pratiques dans les CDI. En matière de formation relative au contrôle interne, dispensée aux chefs de poste, un problème de mise à jour de la base école Iliad, non réinitialisée, a été souligné. Quant aux formations des agents des impôts relatives aux applications REC-MEN, la principale critique tient au fait que les stagiaires n'ont pas pu s'exercer à utiliser les applications en question à partir de la base école, laquelle était indisponible dans les salles

de formation des différents centres des impôts. REC-MEN devrait être revu en conséquence.

Lors des débats, l'administration a en outre reconnu le **besoin d'une mise en pratique plus poussée et plus répétée** tout en mesurant les limites de l'exercice dès lors qu'il n'est pas possible de vider les postes. Le TPG a suggéré que ces questions soient réabordées lors du CTPL consacré à la formation qui devrait se tenir le 27 mars.

108 personnes ont répondu à **l'enquête conduite auprès des usagers**, le service rendu – étant selon le bilan qui nous a été fourni – « *bien perçu* » et la qualité de l'accueil reconnu.

De leur côté, **43 agents de la DGI et 41 de la DGCP** – dont les chefs d'unité a été répondu à **SUD – sur 53 agents du Trésor ayant suivi la formation**, ont complété le **questionnaire anonyme** qui leur a été remis.

Rappelons que l'expérimentation des compétences croisées, mise en place dès le mois d'avril 2006 avec la campagne de renseignements pour l'I.R., a réellement démarré sur la base Iliad avec l'échéance de la taxe d'habitation soit à partir de la fin octobre. Un communiqué de presse présentant et annonçant l'expérimentation a été diffusée dans les éditions locales du Républicain Lorrain de Sarrebourg, Thionville, Hayange et Château Salins. Les élus des sites concernés ont été informés de même que les comités des usagers particuliers. Enfin, un panneau d'information des usagers sur la nouvelle offre de service est installé dans le hall des services concernés. Une fiche de suivi par quinzaine est transmise par les chefs d'unité aux correspondants (un pour la DGCP, un pour la DGI) qui en dressent une synthèse départementale communiquée à la Mission Commune Accueil.

HELIOS – Déploiement 2007

En matière de déploiement d'HELIOS, **SUD Trésor** a rappelé son **appel à la plus grande prudence et au plus grand pragmatisme**, ce d'autant plus qu'il n'y a désormais **plus de date butoir** en la matière (précédemment le 31 décembre 2008). Nous avons soulevé à nouveau les **problèmes de la disponibilité des collègues concernés par les formations**, mais également par le travail qui s'accumule, et des **coupures intempestives** de l'application dans le contexte des suppressions d'effectifs. **Comme nous l'avons souligné, nous comprenons la fatigue qui gagne les collègues en question ...** Dans ce cadre, nous avons également attiré à nouveau l'attention sur les postes qui sont ou seront à la fois concernés par le déploiement d'HELIOS et l'expérimentation des compétences croisées : c'est le cas aujourd'hui de Florange, ce sera bientôt celui de Sierck ...

L'experte, dont nous avons demandé la désignation et qui travaille à Metz Municipale (passée sur HELIOS en septembre 2006), a évoqué **différents problèmes rencontrés au quotidien au delà du problème des recettes** que nous avons déjà évoqué lors d'un précédent CTPL le 18 septembre 2006 :

- en matière de produits locaux, encaissements très longs (10 à 15 minutes par chèque),
- en matière de dépenses, allongement du temps de traitement des mandats (du fait des anomalies à corriger),
- module TVA peu pratique,
- incohérence entre titres et rôles,
- incohérence entre les comptes pris en charge et l'application liquidation,

- quand un usager est au guichet, impossibilité de vérifier si sa cote est soldée,
- formation initiale insuffisante qui méritent de nouvelles séances – des formations ciblées sont demandées par les agents - de l'aveu même de la direction locale (encore un sujet qui sera abordé lors du CTPL prévu le 27 mars),
- manque de temps pour se former en ligne, ...

En résumé, c'est une application chronophage. Les interruptions intempestives d'HELIOS oblige à travailler par petites sessions plutôt qu'au sein d'une grosse session et, de toute façon, le module de masse évoqué par la direction locale ne répond pas, comme nous le faisons valoir, à une situation où il y a une multiplicité de petites collectivités. Il y a un temps incompressible dans HELIOS qui laisse s'accumuler le retard dans le travail.

Sur la question de la chaîne rompue aujourd'hui de fait par HELIOS, en matière de contentieux, après les lettres de rappel et les commandements, nous avons rappelé que 2000 à 2500 lettres de rappel par jour sont actuellement éditées par le DI pour une montée en charge à hauteur de 5000 lettres, prévue en septembre-octobre ...

La direction locale a rappelé que huit trésoreries avaient actuellement basculé sur HELIOS (2 en 2005 : les 2 Paires, 6 en 2006 : Boulay, Courcelles Chaussy, Florange, Metz Municipale, Remilly, Verny). **Sierck devrait basculer en mars 2007, Algrange en avril, Hayange en mai, peut-être Freyming en juin ou juillet. Le programme du second semestre** (Puttelange et Sarralbe en septembre, Audun en octobre, Moyeuve en novembre et Vigy en décembre) **n'est pas validé. Par ailleurs, le basculement de Maizières en juin a été abandonné**

(rôles complexes, 80.000 articles de rôles pour 40.000 à celui actuellement au nombre de rôles le plus élevé).
Metz Municipale – parmi les postes passés sur HELIOS,

Questions diverses

☛ Parking St Thiébault – abonnements pour les personnels de la Trésorerie Générale :

Toujours aucune réponse du Maire de Metz. Le TPG, qui s'est déclaré « *très préoccupé* », nous a indiqué avoir informé la DGCP. « *La mairie est sensibilisée* ». **SUD Trésor a demandé quel est le délai que s'était donné notre direction locale** – qui a par ailleurs fait remarquer qu'elle ne s'était pas contenté de renvoyer le dossier sur l'association gérant les places de parking – **pour obtenir une réponse**. Le délai est manifestement l'échéance de la nouvelle concession du parking fin mai. **Des investigations ont été conduites sur des solutions alternatives, très limitées ou trop lointaines**. Parking St Thiébault, 166 abonnements sur 570 sont actuellement octroyés à des personnels du Trésor. Avec d'autres représentants du personnel, **SUD** a demandé qu'une information soit donnée rapidement aux agents, y compris sur l'absence actuelle de réponse concrète. La direction a fait valoir qu'une partie de la réponse au problème posé pourrait passer par la **prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement (mensuels et annuels) correspondant aux déplacements effectués entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail par les personnels de l'Etat et des établissements publics administratifs de l'Etat travaillant hors Ile-de-France** (circulaire du 25 janvier 2007 relative à l'application du décret n° 2006-1663 du 22 décembre 2006 disponible sur le site du Ministère de la Fonction Publique). **SUD** a néanmoins souligné que cela ne réglerait pas le problème de celles et ceux qui n'ont d'autre moyen que d'utiliser leur voiture et ne pourrait plus bénéficier d'un dispositif d'abonnement comme celui qui permet aujourd'hui l'accès à une place du parking St Thiébault. En l'absence de réponse de la mairie et de solution alternative significative, interrogé régulièrement par des collègues, **SUD Trésor** a décidé de proposer une réunion intersyndicale pour engager une action avec les personnels concernés ou, solidaires, qui pourraient en venir à être concernés.

☛ Nettoyage de la Trésorerie Générale

SUD Trésor avait demandé et obtenu rendez-vous le 2 février auprès de la direction locale pour aborder les conséquences de la révision à la baisse des contrats de nettoyage entre l'agence centrale d'achats et le nouveau prestataire de service : la société Onet. Il s'agissait notamment de prendre conscience de l'impact forcé sur la qualité du nettoyage du **passage de 8 femmes de ménage à 5** et de la **baisse du montant de la prestation payée (- 35 %)**. Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) illustre cet impact à travers les fréquences de nettoyage prévues dans le cadre de cinq passages hebdomadaires, aux dégâts collatéraux connus : **qualité du cadre de travail remis en cause pour les personnels du Trésor Public et réduction du nombre d'heures de ménage** (particulièrement sensible sur les bâtiments St Thiébault et Foch où elles sont quasiment divisées par deux) **et de la masse salariale pour les femmes de ménage**. Dans le cadre du C.C.T.P., nous avons demandé que soit communiqué aux femmes de ménage par leur employeur une note sur les prestations qu'elles sont sensées effectuer, en l'absence de laquelle il est aisé d'imaginer qu'il est possible pour n'importe quelle société de nettoyage de demander à ses employées plus que ce que le contrat passé entre celle-ci et l'A.C.A. prévoit, avec la pression psychologique qu'on devine et sans rémunération complémentaire ... Le comble a été atteint lorsque nous avons remis à des femmes de ménage, qui ne détenaient pas l'information, le contenu du C.C.T.P. et leur avons fait connaître les tâches qui leur incombaient ! Aussi, lors du CTPL, avons-nous fait remarqué que la note annoncée n'avait toujours pas été transmise aux personnels concernés. Le service logistique nous a répondu que le responsable de chantier avait été saisi. A suivre.

☛ Installation des imprimantes

Notre attention a été attirée par des collègues sur les conditions d'installation des imprimantes. La documentation jointe aux imprimantes stipule de « *place[r] de préférence l'imprimante de manière à ce que les dégagements gazeux et thermiques ne soient pas directement orientés vers le visage de l'utilisateur* ». Or, compte-tenu de la configuration des locaux et dès lors que cette prescription n'est pas connue, l'installation des imprimantes ne respecte parfois pas celle-ci. **SUD** a demandé qu'une information soit faite par l'administration à ce sujet et que cette prescription soit et puisse être prise en compte lors de l'installation des imprimantes.

☛ Conséquences de la loi interdisant la cigarette dans les bâtiments publics

SUD Trésor a demandé que des **cendriers** soient installés **devant les bâtiments de la Trésorerie Générale** où les collègues concernés se retrouvent désormais pour fumer. Si le TPG s'est déclaré favorable à une politique de prévention pour favoriser l'abandon du tabac par les fumeurs, il a considéré que les collègues qui fumaient devant les bâtiments de la Trésorerie Générale pouvaient jeter leurs mégots dans le caniveau ... Quant à nous, nous avons considéré que la prévention passait à un autre niveau aujourd'hui, sans doute plus efficace, avec la prise en charge partielle par la Sécurité Sociale des patchs et autres traitements permettant d'arrêter de fumer mais nous espérons qu'il ne viendra pas au Maire de Metz l'idée de verbaliser celles et ceux qui jettent leur mégot dans le caniveau ! Rappelons que c'est déjà le cas à Paris ... Si l'impératif de santé public est tout à fait louable (et, en ce sens, d'autres sujets mériteraient qu'on s'y attarde, notamment celui de l'utilisation de produits chimiques cancérigènes en milieu professionnel), il ne faudrait pas que la loi se transforme, par excès, en une chasse aux sorcières ...

ORE 2007 et création d'un emploi de TP et de RP à la Trésorerie Générale

L'ensemble des représentants du personnel avaient boycotté la première convocation de ce CTPL consacré entre autres à l'outil de répartition des emplois. En début de réunion, ces mêmes représentants ont demandé le report de ce point de l'ordre du jour en fin de CTPL, après qu'aient été abordés les points divers. A ce moment, la motion ci-dessous a été lue.

MOSELLE

Comme chacun le sait aujourd'hui, ORE n'est qu'un outil au service de la politique dogmatique de suppression d'emplois. Les Organisations Syndicales ne cessent de réclamer un recensement réel de l'ensemble des charges qui pèsent sur les postes et services.

Vous allez nous demander, une fois de plus, Monsieur le Président, de nous prononcer sur vos propositions de réaffectation et de transferts d'effectifs entre postes du département et entre services de la TG.

Pour nous cet exercice n'est rien d'autre qu'un ajustement marginal des résultats arithmétiques d'une "moulinette" technocratique.

Nous refusons d'entrer dans cette mascarade, et de discuter de la pertinence des amputations d'effectifs imposées à certains postes pour apporter à d'autres ce que la "moulinette" veut bien leur accorder cette année.....avant de le leur retirer peut être l'an prochain!!!

Pour toutes ces raisons, et surtout parce que nous rejetons la politique de suppression d'emplois, nous refusons d'aborder ce point de l'ordre du jour et de voter sur cette question.

Répartition des emplois dans nos services présentée par la direction locale : - 13 emplois au 1^{er} janvier 2007

Postes ou services	Nouvel effectif implanté		Différence 2007/2006		Postes ou services	Nouvel effectif implanté		Différence 2007/2006	
	B	C	B	C		B	C	B	C
Albestroff	2	2	0	0	Thionville Mpale	4	6	0	0
Algrange	3	2	+ 1	- 1	Thionville 3 F	8	9,5	0	0
Ars	2	4	0	0	Verny	2,5	4	0	0
Audun	1	3	0	0	Vic	1	1	0	0
Bitche	5	6,5	0	0	Vigy	2	1,5	+ 1	- 1
Boulay	2	3	0	0					
Bouzonville	3	3	0	0	RF Sarreguemines	6	4,5	0	- 0,5
Château Salins	1	1,5	0	0					
Courcelles	2	1	+ 1	- 1	TG dont :	82	106,5	- 2	- 4,5
Creutzwald	5,5	6	+ 0,5	- 0,5	Pôle national SPL	3	1		+ 1
Delme	1	2	0	0	CFR-CFD	6	3,5		
Dieuze	1,5	2,5	0	0	DA2E	2	0,5		
Faulquemont	5	6	0	0	MRA		0,5		
Fénétrange	1	2	0	0	DSPL	2	0,5		
Florange	3	4,5	0	0	CEPL	5	3		
Fontoy	3	5	0	0	Division RH et L :				
Forbach	9,5	12	0	- 1	Ressources hum.	2,5	6,5		
Freyming	4	7	0	0	Bdgt Logistique	2	2		
Grostenguin-Morh.	2	3	0	- 0,5	Formation		1		
Hayange	3	3	0	0	Agts de service		8		
Lorquin	4	3	+ 1	- 1	Secrét.-Accueil	1	1		- 1
Maizières	4,5	5,5	0	0	Correspdt soc.		1		
Metz Espl.	9	10	0	0	Div Etat-Recettes :				
Metz Mpale	4	7	- 1	+ 1	Recouvrement	5	5		
Metz Serp.	8	8	0	- 1	Recouvt Cttieux	2			
Metz TPH	11	17	- 2	+ 2	Produits divers	3	3,5		- 1
Metzervisse	3	3,5	0	0	Contrôle redevce	2	2		
Montigny	7,5	9,5	- 0,5	- 0,5	Liaison Recvt	2,5	3,5		
Moyeuvre	4	4	0	0	Div Etat Dépenses :				
Pairie dép.	9	10	+ 1	- 1	Dépenses civiles	4	7		
Pairie rég.	2	3	0	0	Dépenses militaires	7	7	- 2	
Phalsbourg	2	4	0	0	Liaison Rém.	11	23	- 1	- 2
Puttelange	2	2,5	0	0	Pensions	6	12,5		- 0,5
Remilly	1	1,5	0	0	Div Serv.Fin.&Cpta :				
Rohrbach	2	3,5	0	0	CDC-Dépôts	6,5	5		
Rombas	6	7	0	- 0,5	Comptabilité	6,5	6,5		
St Avold	11	10	+ 1	- 1	CQC	1		+ 1	- 1
Sarralbe	1	1,5	0	0	Emplois adm DI	2	3		
Sarrebouurg	7	8	0	0					
Sarreg. C&C	5	5,5	0	0	ER en résidence	2	2		
Sarreg. Mpale	5	7	0	0	ERD TG	9	4	+ 1	- 3
Sierck	2	2	+ 1	- 1	ERD RF	3	4		

L'armée mexicaine !

Le B.O.P. est décidément très intéressant ! Un rapide calcul nous a permis d'isoler, au sein des « *fonctions transversales de soutien* », à côté de la GRH, de la logistique et de l'informatique, une quarantaine d'emplois Equivalent Temps Plein Travaillé correspondant aux fonctions de l'« *Etat-major départemental* », de « *pilotage* » et d'« *audits* » ...